Annexe 2

Rapport sur la publication, son environnement et son adéquation avec la thèse

Année universitaire :

Etablissement universitaire :

Faculté ou Institut :

Département :

1 ) Données d'identification du doctorant :

Nom et Prénom du candidat :

Intitulé du sujet de Doctorat/Intitulé de la thèse :

1. Données d'identification du Directeur de thèse :

Nom :

Prénom :

1. Identification de la publication :

Intitulé de la Revue :

ISSN : EISSN :

Url de la revue/article :

Catégorisation de la revue[[1]](#footnote-1) :

Indexation de la revue :

Pérennité de la revue :

Politique de publication de la revue[[2]](#footnote-2) :

Intitulé de la Publication :

Position parmi les auteurs[[3]](#footnote-3):

1. Adéquation de la publication avec la thèse ;

Le : …../…./………….

Directeur de thèse

1. Revues exclusivement appartenant à la catégorie A sans aucune restriction et B non payante (selon les critères de DGRSDT). Pour le domaine du SHS, revues appartenant à la catégorie A et B ou C (revues nationales) selon les critères de la commission de validation des revues scientifiques du (DGRSDT). Les revues de catégorie et A et B doivent avoir des mesures de visibilité selon la catégorisation de la commission de validation des revues scientifiques (DGRSDT) [↑](#footnote-ref-1)
2. Les revues prédatrices publiées périodiquement par la commission de validation des revues scientifiques ne sont acceptées. [↑](#footnote-ref-2)
3. Le doctorant doit figurer en première position, à l'exception des domaines qui adoptent l'ordre alphabétique. L'affiliation du

   laboratoire et de l'établissement d'enseignement d'inscription dans la thèse doit figurer dans l'article publié par le doctorant. [↑](#footnote-ref-3)